

TECHNOLOGIE ET FORMATION
DES ETUDIANTS
A BESOINS SPECIFIQUES

par
François VINCENT, Professeur
Vice-président de l'université Paris-X-Nanterre
Laboratoire de biologie et physiologie du comportement
Bâtiment H. 200, avenue de la République - 92001 Nanterre Cedex
Tél. : 40.97. 74. 76 ou 71
Télécopie : 40.97.75.71
Télex : UPX NANT 630898 F

Au risque de décevoir certaines attentes, je tiens à préciser que je ne suis nullement spécialiste des technologies, contrairement à ce que le titre de mon intervention pourrait laisser penser. Universitaire, mon domaine est celui de la biologie du comportement. Actuellement vice-président de l'université Paris-X-Nanterre, j'y suis responsable de la *Mission université, handicap et vieillissement* depuis 1983.

Je me contenterai d'apporter ici, à la demande de Christian Calbour que je tiens à remercier, mon témoignage d'homme de terrain, et de proposer quelques réflexions autour de l'usage des technologies pour la formation des étudiants handicapés. Je centrerai mon propos sur l'informatique parce que son usage touche à la fois toutes les disciplines et à bien des emplois. .

En cette fin de XX ème siècle, où tant de choses changent si vite et si profondément, il devient évident que tout homme et toute femme ne peut être efficace dans notre société qu'en étant appareillé : de la voiture ou de la machine à laver au Minitel comme à l'ordinateur, tant chez soi qu'au travail, nous sommes tous dépendants de nombreuses technologies. L'aménagement audiovisuel de la salle où nous sommes en est une illustration claire.

Aussi les humains handicapés n'apparaissent-ils donc plus **qu'un peu plus, ou un peu différemment** appareillés par rapport à la moyenne d'une population tout venant.

En ce sens, *les technologies nouvelles banalisent le handicap*, rapprochant toujours nos modes de vie au quotidien. Le téléphone individuel portable (dont on nous annonce la sortie dans six mois) ne peut qu'aller dans ce sens et, sans aucun doute, il y a là progrès pour l'humanité.

Malgré l'inflation actuelle de la technologie, nous voyons toujours arriver à l'université, y compris cette année, certains étudiants qui ignorent tout de l'usage d'une machine à écrire, pourtant inventée il y a plus de cent ans pour favoriser la communication des personnes ayant une déficience visuelle ! Comment s'étonner alors que ces jeunes, plus que d'autres, aient une forte réticence à s'informatiser ?

Or, de nos jours, *un bagage informatique Minimal* est quasi indispensable à la poursuite d'études supérieures valables. Sans une simple familiarisation avec un banal traitement de texte, comment rédiger un mémoire sans perdre un temps précieux ? Comment accéder à la bibliographie dans les périodiques scientifiques via les CD ROM, les disques compacts spécialisés de nos bibliothèques universitaires ?

Un tel « SMIG » informatique, ou plutôt FMIG (*Formation minimum informatique garantie* pour tous, *avant l'entrée dans le supérieur*), est encore plus indispensable lorsqu'on brigue un emploi en fin d'études.

Si l'on veut donc éviter à nos jeunes handicapés la perte, encore trop fréquente hélas, d'une année pour s'adapter, s'orienter ou se réorienter dans nos universités, il est absolument indispensable qu'ils acquièrent - dès le secondaire - cette familiarité élémentaire avec ce b a ba de l'outil informatique désormais universel.

Systématiquement appliquée, une proposition aussi simple que celle-ci pourrait déboucher sur trois types de conséquences

1 °) Pour tout élève, valide ou non, au passage du secondaire vers le supérieur, correspond toujours un *stress* non négligeable ; il est lié à la taille des universités, à l'enseignement de masse qui y est pratiqué, aux nouvelles méthodes de travail proposées, etc.

Ce stress est plus marqué chez l'étudiant handicapé : en effet, il est souvent issu d'un établissement spécialisé où élèves et personnels sont tous attentifs à comprendre et alléger ses difficultés. L'université, avec seulement trois à dix pour mille de personnes handicapées(»), est loin de présenter systématiquement la même disponibilité, surtout lorsqu'elle souffre - comme c'est le cas actuellement - d'une forte carence en locaux qui complique sérieusement son fonctionnement, et accapare son personnel.

S'informatiser dès le secondaire, au pire dès la première année du supérieur, c'est faciliter son intégration en limitant le stress d'entrée à l'université ; c'est compenser *A L'AVANCE une partie de son handicap*.

2°) Si, de cette manière, elle assurait mieux et systématiquement son passage à l'université, la population d'étudiants handicapés deviendrait alors un « modèle », une *K simulation* » de l'ensemble de la cohorte des étudiants de première année universitaire. Elle rendrait donc service à la communauté universitaire en démontrant qu'une informatisation précoce profite :

- d'abord au *jeune* (gain de temps, efficacité et compétence accrues) ;
- à *l'université* ensuite (diminution des « stocks » étudiants, moins de redoublements et passage accéléré d'un cycle à l'autre, etc.) ;
- à *toute notre société* enfin (économies financières substantielles).

3°) On ne peut en arriver là qu'en mettant en place un *réseau structuré d'accompagnement* des jeunes (fig. 1), du lycée vers le supérieur : enquêtes et statistiques sur les prévisions de passage de l'un vers l'autre pour chaque discipline (on n'improvise pas l'accueil et l'aménagement des universités (2>, informations réciproques et régulières des établissements, information des jeunes concernés au moins dès la classe de première, en synergie (établissements secondaire et supérieur, CIO, ...), etc.

1. Beaucoup moins encore dans les grandes écoles.
2. Une banque de données régionale sur ces prévisions reste à créer.

Ainsi, le responsable de l'INJA m'expliquait-il récemment que notre intervention dans son établissement, suivie de suggestions écrites, lui avait permis de débloquer cet été des moyens pour enfin dispenser un enseignement obligatoire d'informatique en classes de seconde, première et terminale. S'il est regrettable que le ministère des Affaires sociales (dont dépend l'INJA) n'ait pas facilité plus tôt l'informatisation des jeunes handicapés visuels de cet établissement, d'un autre côté, ce simple exemple porte témoignage du type de soutiens interactifs, de coordinations peu coûteuses mais efficaces, qui peuvent s'instaurer tout au long de la carrière d'un jeune, de l'école primaire (voire de la maternelle) jusqu'au supérieur.

Le même type d'accompagnement et de suivi reste à créer, le plus souvent, entre le supérieur et les entreprises qui ont ou veulent avoir une politique de recrutement de personnes handicapées. Nombre d'entre elles sont prêtes à embaucher des cadres handicapés ; l'université n'arrive pas à répondre à la demande, et devrait donc s'ouvrir beaucoup plus aux étudiants handicapés.

C'est sur ces thèmes notamment que portera le *quatrième colloque sur le handicap, à l'université Paris-X-Nanterre*, le 13 décembre prochain (avec le soutien de l'AGEFIPH) : « **Un handicap est-il un handicap à l'emploi ?** » Ce colloque est ouvert à tous.

Actuellement, tout étudiant handicapé peut se faire étudier un matériel informatique « sur mesure » (machine, commande et logiciel), et se faire donner une subvention pour l'acquérir personnellement (au vu d'une carte d'invalidité, d'une carte d'étudiant et d'un projet professionnel, l'AGEFIPH, par exemple, aide en ce sens de nombreux étudiants). L'étudiant handicapé peut aussi bénéficier d'une formation appropriée. Mais il ne faut pas croire que l'originalité de la configuration informatique retenue doit toujours être proportionnelle à la gravité de la déficience de l'étudiant utilisateur. Si le pilotage d'un ordinateur est désormais possible pour presque tout étudiant, même très lourdement frappé par le handicap, choisir un matériel de commande très sophistiqué (à la voix ou par mouvements de la tête par exemple) ne s'impose pas forcément alors. Tel étudiant que nous connaissons dans ce cas, bien expérimenté en informatique, préfère de beaucoup utiliser une machine banale qu'il maîtrise avec une simple baguette tenue à la bouche ; il s'y retrouve en facilité d'usage, en gain de temps et en possibilités de travailler avec d'autres étudiants, handicapés ou non.

Pour conclure, je me bornerai à rappeler la *dimension culturelle de toute nouvelle technologie*. Son implantation dans une population n'est pas liée à sa seule efficacité. Encore faut-il que les mentalités soient préparées à une telle implantation. Dans le cas qui nous occupe, il faut convaincre les étudiants, les personnels universitaires, notre tutelle, sans oublier les entreprises, bien évidemment.

Aller vers une *université européenne*, ouverte à tous, dans le respect des droits de l'homme et du citoyen donc de toutes les différences, au sein d'une Europe démocratique : accueillir l'étudiant, lui faire choisir *réellement* une formation, le faire disposer de chances *égales* à celles des autres, tels sont les enjeux de l'usage des nouvelles technologies dans la formation des étudiants à besoins spécifiques.

Actes du Colloque HANDITEC-SETAA 1991
Tome I
Technologie, Handicap et Travail
La Technologie au Service des Personnes Handicapées et des Personnes âgées